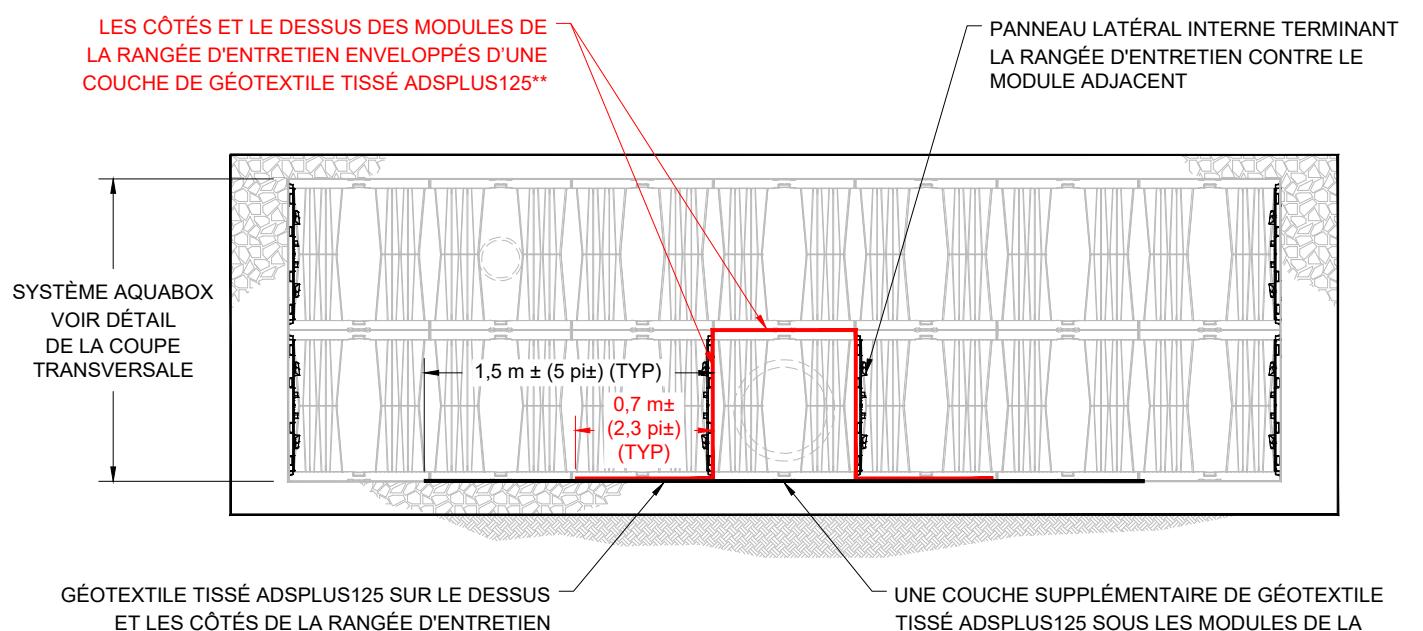
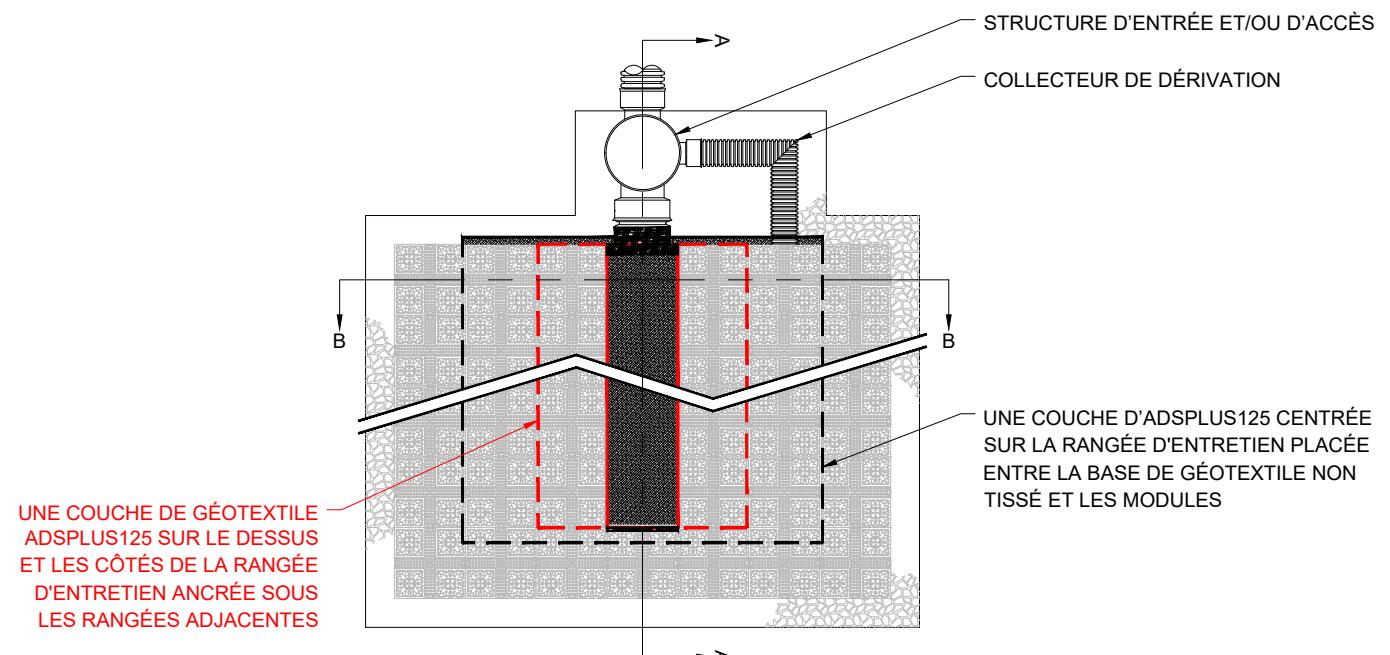
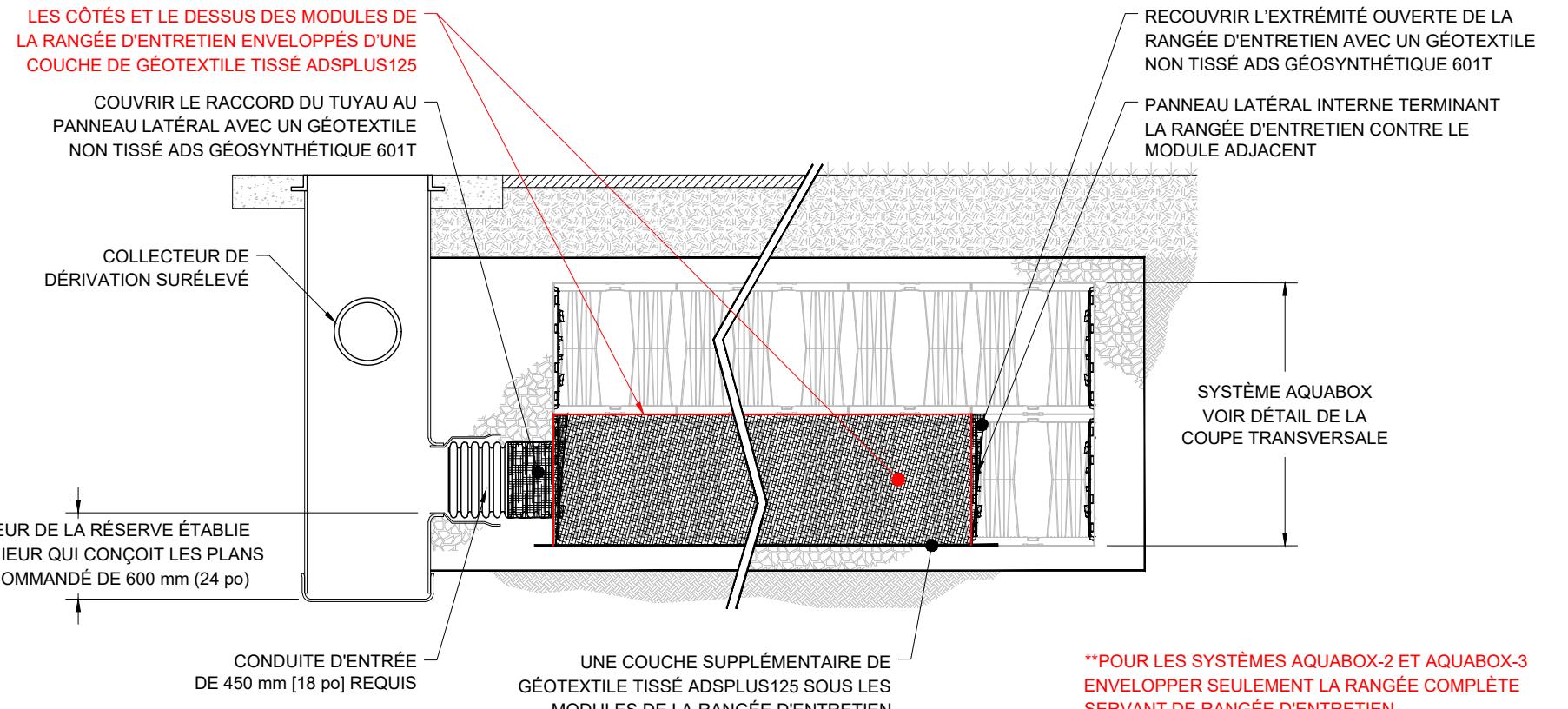


## INSPECTION ET ENTRETIEN

- ÉTAPE 1)** INSPECTER LA RANGÉE D'ENTRETIEN POUR VÉRIFIER LA PRÉSENCE DE SÉDIMENTS
- ENLEVER LE COUVERCLE DE LA STRUCTURE À L'EXTRÉMITÉ AMONT DE LA RANGÉE D'ENTRETIENS
  - À L'AIDE D'UNE LAMPE DE POCHE, INSPECTER LA RANGÉE D'ENTRETIENS EN PASSANT PAR LE TUYAU DE SORTIE
    - IL EST POSSIBLE D'UTILISER DES MIROIRS SUR PERCHE OU DES CAMÉRAS POUR ÉVITER D'ENTRER DANS L'ESPACE CONFINÉ
    - RESPECTER LES RÈGLES DE LA CNESST RELATIVES À L'ENTRÉE DANS UN ESPACE CONFINÉ EN CAS D'ENTRÉE DANS UN REGARD
  - SI LES SÉDIMENTS ATTEIGNENT OU DÉPASSENT 3 po (80 mm), PASSER À L'ÉTAPE 2. SI CE N'EST PAS LE CAS, PASSER À L'ÉTAPE 3.
- ÉTAPE 2)** NETTOYER LA RANGÉE D'ENTRETIEN À L'AIDE DU PROCÉDÉ « JETVAC ».
- IL EST PRÉFÉRABLE D'UTILISER UNE BUSE FIXE CONÇUE POUR LES PONCEAUX AVEC DES JETS ORIENTÉS VERS L'ARRIÈRE AYANT UNE PORTÉE D'AU MOINS 1,1 m (45 po).
  - PASSER LE DISPOSITIF « JETVAC » À PLUSIEURS REPRISES, JUSQU'À CE QUE L'EAU DE RINÇAGE SOIT PROPRE.
  - ASPIRER LE CONTENU DE LA RÉSERVE AU BESOIN.
- ÉTAPE 3)** REMETTRE EN PLACE TOUS LES COUVERCLES, TOUTES LES GRILLES, TOUS LES FILTRES; NOTER LES OBSERVATIONS ET LES MESURES PRISES.
- ÉTAPE 4)** INSPECTER ET NETTOYER LES PUISARDS ET LES REGARDS SITUÉS EN AMONT DU SYSTÈME AQUABOX.

## REMARQUES

- PROCÉDER À UNE INSPECTION TOUS LES SIX MOIS AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'EXPLOITATION. L'INTERVALLE D'INSPECTION DOIT ÊTRE AJUSTÉ SELON LES OBSERVATIONS SUR LES DÉPÔTS DE SÉDIMENTS ET LE NIVEAU D'EAU.
- PROCÉDER À UN NETTOYAGE PAR JET D'EAU ET ASPIRATION TOUS LES ANS OU QUAND UN ENTRETIEN S'AVÈRE NÉCESSAIRE À LA SUITE D'UNE INSPECTION.



## EXEMPLE DE RANGÉE D'ENTRETIEN

NTS

## SECTION B-B

NTS

**Aquabox**  
Système Modulaire De Gestion  
Des Eaux Pluviales

DÉTAIL DE LA RANGÉE D'ENTRETIEN  
AQUABOX-2 & 3

DATE: 11/11/2025 DESSINÉ: SMW

DESSIN N°: 773-020\_Q VERIFIÉ: JLM

1 SHEET  
OF 1

CE DESSIN A ÉTÉ PRÉPARÉ SUR BASE DES INFORMATIONS FOURNIES À ADS CORPORATION SOUS LA DIRECTION DE L'INGÉNIER CONCEPTEUR DU PROJET OU D'UN AUTRE REPRÉSENTANT DU PROJET. CE DESSIN N'EST PAS DESTINÉ À Être UTILISÉ DANS LE CADRE D'APPEL D'OFFRES OU POUR CONSTRUCTION SANS L'APPROBATION DE L'INGÉNIER. L'INGÉNIER DOIT EXAMINER CE DESSIN AVANT LOFFRE ET/OU LA CONSTRUCTION. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ ULTIME DE L'INGÉNIER DE S'ASSURER QUE LE(S) PRODUIT(S) PRÉSENTÉ(S) ET/OU DÉCRIT(S) DANS CE DESSIN CORRESPONDENT À CE QUI EST SPÉCIFIÉ DANS LES DOCUMENTS ET EXIGENCES DU PROJET.